
Réclamation importateurs

Toute personne morale ayant obtenue une autorisation, attestation ou décision du guichet unique des Tic, relative à des terminaux dotés d'une interface GSM dont le fichier Excel des IMEI et numéro de série n'a pas été injecté dans le système CEIR, peut envoyer une réclamation par mail (farah.abdennibi@cert.mincom.tn; chammem.abdelkarim@cert.mincom.tn).

Pièces à fournir

- Fichier Excel (Modèle, SN, IMEI1, IMEI2, ...) [Télécharger ici](#)
- Référence du dossier (AMC, AHO, ACO, AMCD)

(*) Les réclamations relatives aux dossiers dont les dates d'octroi de l'autorisation, l'attestation ou la décision sont antérieur à 2017 ne seront pas traitées

Délais

5 jours à partir de la date de réception d'une réclamation fondée.